



*Fondation Fina-Tawa
B-P 19 Tareeji
Podor- Sénégal.*

Critères qui régissent le choix des récipiendaires.

Pour être membre du comité de sélection de futurs récipiendaires des prix de la Fondation Fina-Tawa, il faut remplir les critères suivants :

- 1) Faire parti de la sélection du comité de sages.
 - 2) Jouir de toutes ses facultés mentales.
 - 3) Détenir un casier judiciaire datant de moins de six (6)
 - 4) Être disponible
 - 5) Le CA se réserve le droit de vérifier les antécédents judiciaires du candidat.
 - 6) Le récipiendaire doit produire 2 photos format passeport.
 - 7) Tous les documents énumérés ci-dessus resteront la propriété de la fondation.
- L'acceptabilité du choix des futurs récipiendaires restent une prérogative du Conseil d'Administration (CA) et du Directeur-Général (P-D-G) de la fondation. Le président du C-A doit informer le récipiendaire par téléphone et par la poste ou par courriel.

Le président et le D-G sont tenus de lire ces règles à chacun des futurs récipiendaires.

Fait à Edmonton le 15 juillet 2020.

Le président.

*Fondation Fina-Tawa 5003-55 St Beaumont Ab T4X 1E1
pdt.@f.finatawa.org*

NB : Faire parti de la sélection du comité des sages n'est pas synonyme d'être le récipiendaire.